

CHARGE DE MISSION TECHNIQUE

REFERENT DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DU SYNDICAT DES EAUX

PRESENTATION DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure est composé de **20 communes**, soit 25 000 habitants : Anneyron, Albion, Andancette, Beausemblant, Bren, Châteauneuf-de-Galaure, Claveyson, Fay-le-Clos, Laveyron, Lens-Lestang, Manthes, Moras, Ratières, St-Avit, St-Barthélémy-de-Vals, St-Donat, St Jean de Galaure, St-Martin-d'Août, St-Sorlin-en-Valloire et St-Uze.

Il assure le service public de l'eau ayant pour missions : la production, la protection des points de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution de l'eau.

Le Syndicat est propriétaire de toutes les installations nécessaires au service de l'eau. Il a confié la gestion du service d'eau par délégation à Véolia Eau qui assure le lien avec les abonnés, garantit la continuité de service et le respect des normes de qualité de l'eau distribuée 24h/24.

Il décide des investissements, fixe le prix de l'eau et s'assure de la bonne application du contrat de délégation.

L'EAU POTABLE DU SYNDICAT DE VALLOIRE GALAURE :

La production : le syndicat est alimenté par 5 ressources d'une capacité de 12 700 m³/jour : le puits et le forage de l'Île (à Manthes), le forage des Près Nouveaux (à Albion), le puits des serves (à St-Uze), le forage de la Gazatte (à Claveyson) et le forage de la Vermeille (à St-Martin d'Août).

Le traitement de l'eau : l'eau pompée est désinfectée afin de garantir la sécurité sanitaire au cours de son acheminement. L'eau pompée au forage des Près Nouveaux fait l'objet d'un traitement complémentaire par filtres à charbon actif retenant les pesticides.

Le stockage : le syndicat dispose de 20 réservoirs d'une capacité globale de stockage de 9 000 m³.

La distribution de l'eau : la longueur totale du réseau est de 650 kms, permettant la distribution de 3 500 m³/jour et la vente en gros à 5 autres collectivités (Châteauneuf de Galaure, Lentiol, St-Rambert d'Albion, SIE de la Veauve, SIE du Dolon Varèze). Sur ce réseau sont installés des vannes, des réducteurs de pression et appareils divers.

Afin d'optimiser son plan de travaux et compte tenu des enjeux financiers et techniques, le Syndicat souhaite recruter un chargé de mission qui assurera la définition, le chiffrage et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement.

DESCRIPTIF DU POSTE

Intégré(e) au sein d'une petite équipe, placé sous la responsabilité de la Direction, le chargé de mission assure la planification et la mise en œuvre et le suivi des projets d'investissements.

En collaboration avec la directrice, il (elle) effectue les missions suivantes :

MISSIONS PRINCIPALES :

- Définir le plan pluriannuel de gestion du patrimoine et les investissements nécessaires ;
- Mettre en œuvre la déclinaison du programme de travaux au travers notamment
 - de la recherche de financements (montage des dossiers de demande de subvention),
 - de la mise en œuvre et suivi des marchés publics afférents : choix des modalités de mise en œuvre, élaboration et rédaction des pièces des marchés publics de travaux nécessaires à la consultation des entreprises dans le respect des règles des marchés publics
- Assurer le suivi des chantiers, la surveillance des travaux lors de la réalisation des projets et la réception de ces derniers (coordination, contrôle des entreprises, suivi technique et budgétaire, rédaction des compte rendus d'activités de chantiers et des documents de suivi, contrôles et essais),
- Assurer la coordination et la communication avec les autres intervenants et concessionnaires en collaboration avec les entreprises de travaux publics et les exploitants des réseaux.

MISSIONS COMPLEMENTAIRES

- Participer au suivi, à la surveillance et au contrôle de travaux confiés par le Syndicat à des prestataires extérieurs (Poteaux incendie, espaces verts, branchements, lotissements, réparations de fuites, lavage des réservoirs),
- Participer aux démarches d'amélioration du fonctionnement des réseaux d'eau potable, de la connaissance patrimoniale (localisation et géo référencement des compteurs, des équipements, relevés de terrain) et de la qualité de l'eau : pilotage des analyses CVM en été : définition des points à analyser, bilan et élaboration d'un programme de travaux.

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Direction
Travail avec les élus du syndicat

PROFIL SOUHAITÉ

Poste de chargé de mission pour 2 ans minimum renouvelable sur la durée du plan pluriannuel d'investissement.

Formation minimum : bac +2/3 – dans le domaine de l'eau potable, de l'environnement et/ou des travaux

Expérience professionnelle : 2 ans minimum

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- Compétences techniques et réglementaires dans le domaine de l'eau et des travaux de réseaux
- Connaissance des règles de sécurité applicables sur les voiries, les réseaux d'eaux potable
- Connaissances des procédures et de la réglementation liées à la commande publique
- Capacité à piloter des projets,
- Capacité d'analyse et qualité rédactionnelle

SAVOIR-ETRE PROFESSIONNEL ATTENDU

- Savoir assurer un service public de qualité en permanence, et véhiculer une bonne image de la structure
- Capacité d'adaptation, disponibilité et réactivité
- Capacité d'expertise, d'analyse et de synthèse
- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie
- Conscience professionnelle, neutralité et discrétion
- Capacité à travailler en équipe

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Durée hebdomadaire de travail : temps plein
- Disponibilité impérative pour nécessité de service, réunions possibles en soirée
- Bureau individuel ou partagé
- Déplacements fréquents sur le territoire du Syndicat – Permis B exigé
- Véhicule de service partagé

CANDIDATURE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) seront à adresser

- Soit par courrier à l'adresse suivante :
Syndicat Eau Potable Valloire Galaure
10 place Camille Gervais
26140 Anneyron
- Soit par mail à l'adresse suivante : president@eauvalloiregalaure.fr

